

Ateliers Montessori Saint François d'Assise

Fiche d'inscription aux ateliers Montessori 2024/2025

NOM et prénom du responsable légal :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone fixe :

Tel.portable :

Adresse Email :

je souhaite inscrire mon/mes enfant(s)

prénom	Date de naissance

Les enfants sont invités à venir avec une **bonne régularité** pour assurer le **suivi des apprentissages** et pour que cet environnement leur soit bénéfique.

C'est pourquoi nous proposons une inscription pour **10 ou 20 ateliers**.

- forfait **10 ateliers** = 150€ réglable en 2 fois (*remettre les 2 chèques*)
- forfait annuel **20 ateliers** = 300€ réglable en 3 fois (*remettre les 3 chèques*)

tarif (<i>cocher votre choix</i>)	1 enfant	2 enfants
forfait 10 ateliers	150 €	290 €
forfait 20 ateliers	300 €	550 €

Dates des ateliers (*cocher votre choix*)

semestre 1	semestre 2
11 septembre 2024	5 février
25 septembre	26 février
2 octobre	12 mars
9 octobre	26 mars
6 novembre	2 avril
20 novembre	23 avril
4 décembre	14 mai
18 décembre	21 mai
8 janvier	4 juin
22 janvier 2025	18 juin

Montant à régler par chèque à l'ordre de Association Montessori Haguenau

Tous les chèques sont à remettre avec la fiche d'inscription. Encaissement sept/janv/avril

Ateliers Montessori Saint François d'Assise

REGLEMENT INTERIEUR des ATELIERS DU MERCREDI

L'association Montessori Haguenau propose des ateliers pour les enfants de 3 à 8 ans.

Les ateliers ont lieu le mercredi matin aux dates proposées par l'association.

Lieu : dans les locaux de l'école Montessori Saint François d'Assise

adresse : 157 grand rue , 67500 Haguenau

tel : 09 73 57 86 17

horaires : de 9h30 à 11h00

L'enfant participe à l'atelier seul, sans la présence de ses parents.

Il apporte une paire de chaussons.

La réservation de votre place est faite à la réception de la fiche d'inscription avec le règlement.

Le premier atelier est payant mais considéré comme un essai, cad que nous attendons le deuxième atelier pour encaisser le règlement.

Après l'encaissement l'inscription est définitive, aucun remboursement n'est possible.

Un changement de date doit être annoncé le lundi soir au plus tard.

Les séances non faites ne peuvent pas être reportées sur l'année scolaire suivante.

Les parents s'engagent à garder l'enfant à la maison s'il est malade.

Nous soussignés Monsieur et Madame

parents de l'enfant

déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur des ateliers Montessori Saint François d'Assise et en acceptons les modalités.

Pièces à joindre :

- **attestation d'assurance scolaire pour l'année en cours**
- **règlement par chèque**

Fait à le :

Signature